



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2008 / 2009

photo

Complétez le formulaire et adressez-le, accompagné de 2 photos et de votre règlement, par courrier ou en le déposant à la :

**Chambre de Commerce Italienne
Service Formation Linguistique
134 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS**

Métro : St Philippe du Roule
Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00 ;
le vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00
le jeudi jusqu'à 20h, sur rendez-vous

Mode de règlement :

- 1 seul chèque bancaire libellé à la CCIF
- 3 chèques bancaires libellés à la CCIF *

Tout dossier ne comprenant pas la totalité des versements ne sera pas accepté.

* 1^{er} chèque versé à l'inscription
2^{ème} chèque versé le 31 janvier 2009
Solde versé le 16 avril 2009
Sans aucun rappel de notre part

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales au verso et déclare les accepter.

Date :

Signature :

Mme Mlle M.

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance Jour/Mois/Année

Lieu de naissance _____

Nationalité _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Fax _____

E-mail _____

Je m'inscris aux cours suivants :

(les cours se dérouleront d'octobre 2008 à juin 2009)

Italien général : modules de 50h au tarif de 550 €

- débutant (tous les mardis et jeudis 18h30 - 20h30)
- élémentaire (tous les mardis et mercredis 18h30 - 20h30)
- intermédiaire (tous les mercredis 18h30 - 20h30)
- perfectionnement (tous les mercredis 18h30 - 20h30)

Italien spécialisé : modules de 50h au tarif de 550 €

- journalisme et médias en Italie (tous les lundis 19h00 - 21h00)
- l'Italie et son patrimoine artistique (tous les jeudis 18h30 - 20h30)

Cours diplômants : modules de 50h au tarif de 686 €

- langue économique et commerciale (tous les lundis 18h30 - 20h30)
- traducteur juridique et commercial (tous les jeudis 18h30 - 20h30)

Diplômes par correspondance au tarif de 610 €

- langue économique et commerciale
- langue et culture des affaires
- traducteur juridique et commercial

Examens en candidat libre au tarif de 96 €

- langue économique et commerciale
- langue et culture des affaires
- traducteur juridique et commercial

NOTA BENE

L'admission aux cours est confirmée après avoir passé un test de niveau, gratuit. Ce test se tiendra sur rendez-vous, à la CCIF. Les questions porteront sur la grammaire, le vocabulaire et la culture générale; un bref entretien oral avec le Responsable de la Formation permettra d'évaluer également le niveau en langue parlée.

Le test n'est pas nécessaire pour les candidats de niveau débutant et pour ceux qui ont déjà suivi un cours auprès de notre Organisme.

Le Secrétariat des cours se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours dont les effectifs sont insuffisants.

Tous les cours se tiendront dans les locaux du Lycée Italien Leonardo da Vinci au 12 rue Sédillot 75007 PARIS, sauf ceux sur le journalisme et sur le patrimoine artistique qui se tiendront dans le 8^{ème}, dans les environs de l'avenue Georges V.

Aucun remboursement n'est possible, quel qu'en soit le motif. Des cas, de force majeure, comme un licenciement, une mutation ou une longue maladie pourront faire l'objet d'un remboursement partiel à la condition que le candidat nous en informe par lettre recommandée avec accusé de réception. Des inscriptions peuvent avoir lieu après le début des cours mais sans réduction de tarif.

Dans le cas d'une annulation d'un cours du soir, pour absence du professeur, grèves ou autres : le Secrétariat adresse à chaque candidat un courrier pour l'en informer et confirme une date pour récupérer le cours, si cette annulation est prévue quelques jours à l'avance. Si l'annulation est de dernière minute, le Secrétariat contacte par téléphone chaque participant. Un courrier suivra dans lequel sera précisée la date de récupération du cours non effectué.

Tous les cours non effectués sont récupérés soit un autre soir de la semaine en accord avec les étudiants et le professeur soit en fin d'année scolaire (mois de juin).

Toutes nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre des actions de formation continue financées par les entreprises et les organismes paritaires (Agefos, Fafih, Forthac, Intergros etc ...).

Une remise de 10% sur les cours du soir ou par correspondance est accordée aux étudiants qui joindront au dossier une photocopie de leur carte universitaire, aux chômeurs sur présentation de leur carte ANPE ainsi qu'aux personnes qui ont déjà suivi une formation auprès de notre Organisme.

Les fournitures, sauf exception, sont à la charge des participants. Une bibliographie sera remise lors du premier cours.

Le participant s'engage à participer aux cours avec assiduité. Une feuille d'émargement est tenue par chaque professeur, le participant devra obligatoirement émarger cette feuille à chaque cours ; celle-ci pouvant être demandée chaque fin de mois ou en fin d'année scolaire par la société qui l'inscrit ou par l'organisme paritaire. Seule une présence régulière donne droit à l'attribution d'une attestation de suivi de cours en fin d'année.

Il sera demandé deux photos au candidat, une pour la présente fiche et une pour la carte auditeur ; carte qui devra toujours être en possession du participant ; celle-ci pouvant être demandée pour des motifs de sécurité et de contrôle.

Dans l'intérêt de tous, il est nécessaire de respecter l'état des lieux où le candidat ira en cours. Il est également interdit d'utiliser le portable en cours et durant les examens, de manger, boire ou fumer dans les locaux à votre disposition.